



ALISCIA

80 avenue de libération. 54300 Lunéville.

0383730050.aliscia54@hotmail.fr

<http://aliscia.free.fr>

Bonjour,

Voici la contribution de notre association sportive et culturelle pour participer à la réforme du sport français. Notre siège social est situé à Lunéville en Meurthe et Moselle. Nous pratiquons essentiellement les sports de combats. Notre association est reconnue. Elle est signataire d'une convention avec le tribunal de Grande Instance pour accueillir des jeunes faisant l'objet de mesures judiciaires. Lauréate de nombreux prix sur le Vivre Ensemble, le lien social et les Valeurs de la République.

Ce processus de réformes est initié par un groupe de club. Il concerne principalement les sports de combats. L'objectif est le début d'une nouvelle ère. Il permet aux clubs de se libérer du joug d'une politique qui dure depuis 4 décennies. Il favorise l'impulsion d'une nouvelle politique de substitution.

Les 34 Propositions de Réformes de la gouvernance fédérale des sports de combats

Les clubs doivent décider de leur avenir et non pas les administrations qui décrètent et imposent des lois obsolètes en déphasage totale avec la réalité et le terrain occupé inlassablement et dans l'anonymat par des milliers d'éducateurs, animateurs, médiateurs, grands frères, grandes sœurs, bénévoles etc.

Nous devons passer d'une représentativité administrative imposée par les institutions à une représentativité participative pour bâtir un projet fédéral qui répond aux aspirations des clubs. Nous devons rester des combattants de l'espérance.

Apporter des changements aux Statuts et au mode de fonctionnement de la Fédération est nécessaire pour garantir la conformité et l'adhésion aux meilleures pratiques en matière de gouvernance. Les changements culturels et comportementaux qui s'imposent au niveau de la direction visent à restaurer la crédibilité de la Fédération et faire évoluer l'organisation de manière positive.

Les dirigeants doivent avoir un comportement exemplaire. Aucun comportement contraire à l'éthique ne peut être toléré, mais doit au contraire être condamné et traité en conséquence par les dirigeants, ouvertement et publiquement.

Les clubs doivent sentir que les dirigeants de la Fédération promeuvent l'identification des mauvais agissements et des comportements contraires à l'éthique, et que, loin de les étouffer, ils incitent à dénoncer ces comportements.

La Fédération doit être tenace dans sa volonté d'écouter les points de vue des clubs. Elle a tout à gagner. Elle doit améliorer la transparence et le contrôle financiers qui doivent être accessibles aux clubs, aux ligues et non seulement aux ministères.

Une meilleure représentation des licenciés et des clubs implique en effet une lisibilité plus grande des objectifs poursuivis par les différents candidats à la direction et à la présidence de la fédération.

Il est rappelé qu'aucun dirigeant ou candidat à un poste au comité directeur de la fédération ne dispose de droits d'auteurs uniques sur les sports de combats ou le sport en général et de surcroît d'aucun privilège pour être prioritaire à un poste.

Jamal SAID
Vice-président d'ALISCIA et coach

34 Propositions d'Evolution pour Aller de l'Avant

- 1-** Engager une réflexion et des états généraux permettant à tous les clubs de se prononcer sur le fonctionnement de leur fédération et les réformes urgentes à prendre
- 2-** Faire élire les membres du comité directeur de la fédération par les présidents des clubs
- 3-** Durée du mandat du comité directeur : Président **deux** mandats de **4 ans** (Soit 8 ans le maximum consécutifs ou non). Les autres membres : **trois** mandats **de 4 ans** (Soit 12 ans maximum consécutifs ou non). Les membres du comité directeur doivent être élus par les présidents des clubs affiliés à la fédération et à jour de leurs cotisations. Ou par les ligues à l'occasion de leurs assemblées générales ouvertes à tous les clubs.
- 4-** Supprimer les **taxes fédérales** pour l'organisation de galas initiés par les petits clubs dans les quartiers dits sensibles et les communes rurales surtout quand ces événements sportifs sont basés sur la responsabilisation des jeunes, l'implication des parents, la lutte contre les discriminations et le VIVRE ENSEMBLE. **Taxer les promoteurs à but lucratif.**
- 5-** Accompagner, financer et valoriser les projets régionaux de développement en cohérence avec les orientations nationales
- 6-** **Supprimer la fourniture arbitraire et discriminatoire** des casiers judiciaires pour l'organisation d'un gala de boxe suivant la procédure générale.
- 07-** Exiger une charte de bon accueil téléphonique et physique aux clubs par la fédération qui assure une mission de service publique qui lui est confiée par l'Etat.
- 08-** Inscrire dans les statuts que **la génération des 18/35 ans** doit avoir aujourd'hui sa place dans tous les lieux de décision et de responsabilité au sein de la fédération pour une plus grande promotion de cadres dirigeants.
- 09-** Fournir des informations aux clubs sur la formation des cadres techniques recrutés par la fédération ou mis à disposition par l'Etat
- 10 –** Encourager les clubs à participer à l'amélioration du fonctionnement de la fédération à laquelle ils sont affiliés pour la moderniser et de mieux faire face aux défis à venir.
- 11-** Plus de transparence financière et l'établissement d'une comptabilité lisible et compréhensible par tous et non pas pointue imposant une formation en comptabilité.
Chaque année, la rémunération individuelle du personnel, indemnités de tous les membres du Comité Directeur, arbitres et de tout organe juridictionnel devront être divulguées. La rémunération annuelle de ces individus sera contrôlée et approuvée par une Commission de Rémunération faisant partie d'une Commission Audit et Conformité et s'appuyant sur l'analyse des rémunérations d'autres organismes.
- 12-** Faire payer des impôts aux fédérations qui font des bénéfices énormes et qui imposent des taxes aux clubs
- 13-** Inclure davantage de représentants des départements et des ligues dans le comité directeur
- 14-** Permettre aux présidents des clubs, des comités départementaux et régionaux d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la fédération

- 15- Interdire les procurations pour voter l'élection des membres du comité directeur du bureau pour travailler dans la transparence et éviter les arrangements déplaisants
- 16- Labelliser les ligues pour la qualité de leur gestion, des valeurs qu'elles transmettent et d'autres prestations valorisantes et leur accorder un soutien financier et matériel exceptionnels.
- 17- Soutenir les clubs affiliés qui peuvent tirer le dispositif fédéral global vers le haut
- 18- Encourager les rencontres éducatives, les médiatiser, les mettre en avant et les développer comme les galas prestigieux et les événements hyper médiatisés.
- 19- Tenir compte des propositions émanant des clubs
- 20- Supprimer la composition des assemblées générales à partir des grands électeurs qui sont souvent des présidents de ligues, ou de comités départementaux et la remplacer par une représentation directe des présidents de clubs et présidents de ligues
- 21- Alléger les contraintes administratives pour l'organisation d'événements sportifs en confiant la délivrance des autorisations aux ligues sauf pour les grands galas prestigieux ayant des enjeux médiatiques et financiers importants
- 22- Etablir des tarifs de licences facilitant l'adhésion des jeunes aux clubs sportifs en leur inculquant des valeurs de citoyenneté et leur permettre d'acquérir des repères.
- 23- Développer et consolider les relations avec les collectivités territoriales, l'éducation nationale au travers de la réforme des rythmes scolaires et la Direction de la Cohésion Sociale
- 24- Promouvoir le savoir-faire des différents acteurs en matière d'organisation d'événements sportifs, et en faire bénéficier des clubs manquant d'expérience.
- 25- Assurer une meilleure communication et coordination entre les clubs
- 26- Valoriser l'impact social et économique de l'organisation de petits et grands événements dans nos quartiers et nos villes.
- 27- Organiser un congrès annuel ou tous les deux ans, ouvert à tous les clubs facilitant des débats réguliers et impliquant de manière plus pertinente, plus efficiente et sexuellement plus égalitaire dans les processus décisionnels de la Fédération pour éviter aux clubs d'être **considérés juste comme des bailleurs de fonds par leurs affiliations et par les licences payées.**
- 28- Etablir des voies et moyens pour réduire les frais de l'administration de la Fédération et les coûts opérationnels des compétitions internationales afin de pouvoir augmenter les fonds disponibles pour le développement des sports de combats à l'intérieur lesquels doivent rester l'objectif principal de la Fédération.
- 29- Délocaliser les réunions du comité directeur dans plusieurs régions pour favoriser la proximité avec les ligues et les clubs
- 30- Répondre aux réclamations posées sur le déroulement des championnats, affiliations, équivalence et reconnaissance des diplômes ainsi que tous les dysfonctionnements constatés
- 31- Constituer des commissions venant de régions différentes dans un souci d'obtenir une représentation plus large dans les différentes régions du territoire.
- 32- Associer les responsables de ligues, les présidents des clubs dans les décisions avec les membres du Comité Directeur, la Direction Technique Nationale
- 33- Créer un circuit ou une commission regroupant des organisateurs motivés et sérieux pour les organisations de prestige et « modestes » supervisées et coordonnées par la Fédération
- 34- encourager les organisations respectant un cahier des charges allant de la qualité de l'accueil, du plateau, de l'éclairage, **mode de rémunération des sportifs respectant le cadre législatif et attribution d'une aide financière aux clubs qui respectent ce cahier de charge**